INTERPROFESSIONNEL ■ ENSEIGNEMENT PRIVE ■ ASSURANCE

B2V RETRAITE PRÉVOYANCE

ARRCO

CIRESA

DEMANDE DE BOURSE D'ETUDES SUPERIEURES 2010/11

Avant d'envoyer votre dossier complet,
assurez-vous que vous remplissez bien les conditions d'attribution
(voir en dernière page)

Dossier à retourner avant **le 30 novembre 2010**

à
B2V - Action sociale
6 rue Emile Reynaud
75926 PARIS CEDEX 19

Remplir un formulaire par famille

1 - Le demandeur (écrire en lettres majuscules)

NOM DE NAISSANCE : _____

NOM MARITAL : _____

PRENOM : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

_____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL. PERS. : _____ TEL. PROF. : _____

SITUATION : ☐ en activité ☐ privé d'emploi ☐ malade ☐ invalide ☐ retraité ☐ orphelin

N° DE SECURITE SOCIALE : ___/_____/_____ /_____/_____/_____/_____ (clé obligatoire)

EMPLOYEUR ACTUEL OU DERNIER EMPLOYEUR : _____

FONCTION : _____ ☐ cadre ☐ non cadre
(le cas échéant)

2 - Votre situation familiale

☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ PACS ou vie maritale ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ orphelin

Nom et prénom du conjoint	Date de naissance	Profession

Enfants fiscalement à charge en 2009

Nom et prénom	Date de naissance	Situation (classe fréquentée, invalide, chômeur, salarié …)

3 - Vos ressources annuelles 2009

SALAIRES ET ASSIMILES	**Demandeur**	**Conjoint**	**Etudiant [1]**	**Autres personnes**
déclarés à l'Administration fiscale (avant tout abattement des 10 % et autres)				
Salaires			[1]	
Allocations chômage ou préretraite				
Indemnités journalières sécurité sociale				
Indemnités journalières complémentaires				
Autres (bénéfices agricoles, BIC …)				
RETRAITES A TITRE PERSONNEL ET PAR REVERSION				
déclarées à l'Administration fiscale (avant tout abattement des 10 % et autres)				
Régime de base				
Régime complémentaire				
Autres régimes - précisez				
PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES				
AF (Allocations Familiales)				
CF (Complément Familial)				
RMI /RSA				
AAH (Allocation Adulte Handicapé)				
APE/API (Alloc. Parentale d'Education/Alloc. Parent isolé)				
AUTRES RESSOURCES				
Pension d'invalidité sécurité sociale précisez la catégorie ☐1 ☐2 ☐3				
Pension d'invalidité complémentaire				
Rente accident du travail				
Rente viagère				
Revenus fonciers déclarés				
Revenus mobiliers déclarés				
Revenus soumis aux prélèvements libératoires				
Revenus taxés au quotient				
Pension alimentaire				
Autres (précisez)				
TOTAL DES REVENUS				

[1] si le revenu annuel de l'étudiant est inférieur à 6 500 €. ne rien inscrire.

REVENU ANNUEL DU FOYER
(additionnez les chiffres des 4 colonnes)

⇨ Reportez-vous en dernière page afin de vous assurer qu'une bourse peut vous être attribuée.

4 - Vos enfants ETUDIANTS (fiscalement à votre charge) pour lesquels vous sollicitez une bourse

	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
NOM			
PRENOM			
DATE DE NAISSANCE			
ETUDES POURSUIVIES			
▪ 2008/09			
▪ 2009/10			
▪ 2010/11			
DERNIER DIPLÔME OBTENU			
ETABLISSEMENT SCOLAIRE			
▪ Nom			
▪ Adresse			
▪ Téléphone			
DISTANCE entre le domicile familial et l'établissement scolaire fréquenté			
▪ Kilométrage (1 aller)	KM	KM	KM

5 - Vos observations particulières

Si des modifications importantes sont intervenues depuis le début de l'année 2010, tant dans les charges de famille (divorce, veuvage...) que les revenus (chômage, retraite ...), merci de le préciser et de joindre tous justificatifs utiles (attestation ASSEDIC, pension d'invalidité, jugement, pension réversion, capitaux décès ...).

LES CONDITIONS PREALABLES A REMPLIR

. Vous relevez du groupe B2V au titre de l' Action sociale*	▫ en qualité de **salarié** cotisant ou ex-cotisant, **** Pour identifier votre groupe, consultez le site Internet www. Agirc-arrco.fr en page d'accueil d'accueil à la rubrique "connaître votre caisse de retraite complémentaire"*** ***Imprimer*** *le résultat de votre recherche* ▫ En qualité de **retraité** si la CIRESA vous sert une pension personnelle ou vos droits sont différés
. Votre (vos) enfant(s) étudiant(s) à charge fiscalement au titre de 2009	▫ a (ont) moins de 25 ans en octobre 2010, ▫ poursuit (vent) des études supérieures à temps plein, ▫ a (ont) le statut étudiant et l'établissement fréquenté et la formation sollicitée ouvrent droit à l'obtention de bourses d'études supérieures de l'Etat français, ▫ est (sont) **non redoublant**(s) **sauf cas de force majeure** (décès d'un parent, longue maladie…) sur justificatif et apprécié par la Commission Sociale

LES CONDITIONS D'OCTROI DES BOURSES

Reportez le montant que vous avez calculé en page 2 au regard de la composition de votre famille. Si le revenu annuel de votre foyer en 2009 ne dépasse pas le plafond de ressources, vous pouvez prétendre à une bourse.

Nombre de personnes au foyer	Plafond	**Reportez** le revenu annuel du foyer **calculé en page 2**
2 personnes	**17 420 €**	_____
3 personnes	**24 388 €**	_____
4 personnes	**31 052 €**	_____
5 personnes	**37 953 €**	_____
6 personnes	**44 853 €**	_____
7 personnes	**51 754 €**	_____
pers. supplémentaire	**6 901 €**	_____

Si vos ressources dépassent le plafond indiqué, merci de ne pas adresser le dossier.

LES PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

Ressortissant	1 - relevé d'identité bancaire ou postal, 2 - avis d'imposition ou de non imposition des revenus 2009 intégral de toutes personnes vivant au domicile et des enfants pour lesquels une pension alimentaire a été déduite, (sont exclus les enfants rattachés au foyer fiscal de l'ex conjoint divorcé) 3 - attestation de la CAF mentionnant le détail des prestations versées en 2009, 4 - 2 justificatifs de domicile (EDF/GDF, téléphone…), 5 - certificat de scolarité ou d'inscription au Pôle Emploi pour les enfants à charge fiscalement (hors boursier), 6 - si vous êtes en activité : dernier bulletin de salaire **et** résultat de votre identification www. Agirc-arrco.fr 7 - _____
Etudiant(s)	**1 - certificat d'inscription à l'établissement scolaire en 2010/11 pour chaque étudiant,** **2 - justificatif d'admission en classe supérieure délivrée par l'Etablissement scolaire,** 3 - _____

Vous avez formulé une demande d'intervention sociale auprès de votre institution de retraite complémentaire. Vous devez savoir que :

- la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites dans cet imprimé ; elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant,
- les renseignements demandés sont nécessaires pour permettre au service social de votre Institution de retraite de prendre une décision concernant votre demande : seul ce service a accès aux informations que vous donnerez,
- dans l'objectif d'actualiser ou de préciser les données fournies, nous pouvons être amenés à contacter tout organisme à cet effet.

Une seule demande par foyer est recevable auprès des Institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco.
En présence de droits cadres, l'Institution Agirc est SEULE compétente pour toute demande.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans ce dossier sont exacts.

Date **Signature** (obligatoire)

Merci de limiter autant que possible les appels téléphoniques qui ralentissent notre tâche